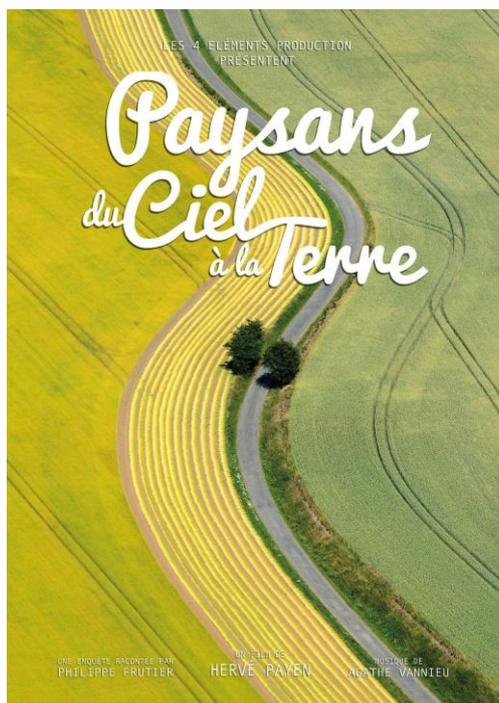


FICHE INFO FILM - PAYSANS DU CIEL À LA TERRE



LES INFOS ESSENTIELLES

RÉSUMÉ DU FILM : Un film enquête entre Ciel et Terre au cœur des Hauts de France pour rencontrer des agriculteurs qui cherchent, chacun à leur façon, à travailler avec la Vie du sol, afin de nourrir la Terre autant qu'elle nourrit les Hommes.

SITE : www.paysansducielalaterre.fr

Page FACEBOOK : <https://www.facebook.com/Paysansducielalaterre.lefilm/>

Date de sortie : 11 mars 2023

Société de production : **pas trouvée**

Distribution : A Vif Cinémas : distribution@d-h-r.org

Durée : 1h24

Réalisateur et producteur + image + son + montage :

Visa CNC : **pas trouvé**

Formats de projection : **pas trouvé**

Contact : Philippe Frutier et Hervé Payen
Philippe : 06 12 14 45 40 et Hervé : 06 81 45 78 53
equipe@paysansducielalaterre.fr

Fiche technique : **pas trouvée**

Bande Annonce du film : https://www.youtube.com/watch?v=XfSvod_VkQU

Les support de com' du film :

<https://drive.google.com/drive/folders/1Pmu9yaeIUqsM4ruiQ1L9eVJU398DOaFT>

Commentaires et infos sur le contenu du film par le Réseau AMAP CVL

Résumé des séquences par un admin

Le film entre plus dans le respect de l'environnement que dans le revenu agricole.

Les "coulées de boue" (même si le terme ne convient pas au narrateur), permettent bien de mettre en lumière les problématiques de travail ou non du sol.

La présence de Marc-André Selosse est un vrai appui. Son analyse croise les pratiques biologiques et de conservation des sols, avec l'enjeu majeur de préserver les bactéries : sans elles pas d'échanges de nutriments via les racines.

Le partage tout à fait le parallèle fait par la naturopathe : le sol doit être considéré comme notre ventre, tous les deux doivent être bien nourris par une diversité.

Les décisions législatives et financières pour faire évoluer les pratiques, entre collectivités locales, instances politiques (vote du PLU), et industriels, sont tout juste soulevées par le maire de la commune de Rivière, sans entrer dans les détails. M-A Selosse évoque également les futurs besoins en formation, et les choix électoraux.

En tout cas, il y a du grain à moudre avec d'autres partenaires dans une salle de ciné !

En tant qu'AMAP, on peut insister sur la relocalisation des denrées, le soutien aux pratiques vertueuses et le partage sur le métier de nos producteurs.

Rythme

Public cible

Les modalités sur le partenariat pour AEF 2024

1/POUR PROJETER

> dans une salle de cinéma locale

La séance publique a lieu dans une salle de cinéma ou avec un cinéma itinérant, dans les salles agrémentées avec une billetterie CNC. La première étape est alors de vous rapprocher d'une salle à proximité ou d'un cinéma itinérant. Notre équipe de distribution peut vous aider pour cela :

distribution@d-h-r.org

Nous fournissons au cinéma la copie, les affiches et la bande-annonce, les spectateurs achètent leurs places. Pour vos invités, il vous suffit d'acheter les places au tarif groupe auprès du cinéma.

Cette solution, la plus efficace et la plus économique, est la plus pratiquée. Un public d'élus, d'agriculteurs, et de consommateurs, permet en général un très bel échange amenant chacun à une prise de conscience de l'importance de la vie dans les sols agricoles.

>en dehors d'un cinéma

La séance a lieu dans la salle de votre choix et l'accès est maintenant au libre « tous publics », moyennant **une location de copie avec droits de projection**.

Le barème de prix proposé est le suivant :

> 50 personnes = 150 euros

> 100 personnes = 200 euros

Dans ce cas, pour profiter pleinement de la projection, il est important de veiller à ce que la qualité du son et de l'image soit au rendez-vous. Pour l'obtention du fichier, vous devez prendre contact avec le réalisateur pour qu'il vous le partage.

2/ POUR UNE INTERVENTION/ANIMATION DÉBAT

> des réalisateurs/trices

Si vous le désirez, un accompagnement par une ou plusieurs personnes de l'équipe du film est possible, en visio ou en présentiel.

Les tarifs

>Frais de déplacement voiture → 0.65 cents/km (l'équipe est basée en Nord Pas de Calais)

> Le cachet d'animation → 400 euros

> Hébergement chez l'habitant accepté

!!Un forfait dégressif est proposé dans le cadre d'AEF en CVL : plus des AMAP annonceront de faire une projection plus le tarif diminue par AMAP
PENSEZ À PROPOSER À VOS AMAP VOISINES DE FAIRE UN ÉVÉNEMENT COMMUN OU DE COORDONNER LES DATES D'ÉVÉNEMENT **!!**

Merci de nous tenir au courant si vous validez de projeter ce film pour que nous ayons une vision globale sur le nombre de projection et que nous puissions négocier avec vous le forfait

- > des APAD (Association pour la Promotion d'une Agriculture Durable) <https://apad.asso.fr/>
- > le réalisateur peut nous mettre en lien avec les APAD locales pour une intervention
- > tarif plus accessible car moins de frais km

